



Coronavirus et la problématique des TIC en Afrique subsaharienne francophone

Ibrahim Maïdakouale

► **To cite this version:**

Ibrahim Maïdakouale. Coronavirus et la problématique des TIC en Afrique subsaharienne francophone. 2020. halshs-02905775

HAL Id: halshs-02905775

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02905775>

Preprint submitted on 23 Jul 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ibrahim MAIDAKOUALE
Doctorant en Sciences de l'Information et de la Communication
Université Bourgogne Franche-Comté
Laboratoire ELLIADD

Coronavirus et la problématique des TIC en Afrique subsaharienne francophone

Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) sont considérées aujourd'hui comme un outil incontournable pour accélérer le développement. Dans toutes les instances internationales à savoir PNUD (programme des nations unies pour le développement), OCDE (organisation de coopération et de développement économique), UNESCO (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization) dans les discours de chefs d'États occidentaux ou de responsables politiques, dans la plupart des journaux et des médias est proclamée la nécessité d'accompagner ou d'aider les pays africains à s'intégrer à la « société de l'information ». Il est en effet, désormais établi que les TIC jouent un rôle central dans les changements socio-économiques aussi bien dans les pays développés que ceux en développement. Selon la définition de l'UNESCO, on entend par technologies de l'information et de la communication, l'ensemble des dispositifs et des systèmes informatiques de stockage, de communication, de traitement et de gestion de données. Les technologies de l'information et de la communication (TIC), regroupent les techniques utilisées dans le traitement et la transmission des informations, principalement de l'informatique, de l'internet et des télécommunications. Par extension, elles désignent leur secteur d'activité économique. Elles constituent, d'après Manuel Castells, un « ensemble convergent des technologies de la micro-électronique, de l'informatique (machines et logiciels), des télécommunications/diffusion et de l'optoélectronique » (Castells, 1998). Cette interaction de l'électronique et de l'informatique explique que les applications des TIC, notamment celles mobiles puissent répondre aux besoins aussi bien des entreprises et de l'État que des ménages et des individus (Cheneau-Loquay, 2008).

La crise inédite que le monde est en train de subir de plein fouet, au de-là de sa nuisance, nous offre un large éventail d'opportunité que les pays en développement peuvent saisir pour palier les difficultés auxquelles leur population font face, et en particulier le secteur éducatif et économique, qui sont sans conteste les plus impactés.

Si les pays développés ont su mettre en place des dispositifs numériques d'information et de communication pour amortir d'une certaine manière, le coût de cette crise sur les secteurs clés de leur économie, il n'en demeure pas moins que, dans les pays en développement, et plus précisément les pays les plus pauvres (Niger, Mali, Burkina Faso, Tchad, etc) ces dispositifs font défaut au détriment des usagers mais aussi aux politiques. En France, notamment, depuis le 16 mars date du premier confinement, les étudiants à travers des dispositifs numériques, dont principalement Espace numérique de travail (ENT), Bureau virtuel (BV) contribuent fortement à la poursuite des activités universitaires et scolaires.

Qu'en est-il de la situation en Afrique subsaharienne ? État des lieux des TIC

Aujourd'hui force est de reconnaître que l'Afrique en général, et l'Afrique subsaharienne en particulier, reste la grande victime de la « nouvelle société » tant prônée par les organisations internationales (ONU, IUT, PNUD, SMSI, BM) qui ont misé sur le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) sans se soucier des réalités socio-economico-culturelles de ces pays.

Mais si aujourd'hui les discours tenus par ces institutions et décideurs politiques pour accompagner la soi-disant « révolution technologique » (Mattelart et al., 2015) convergent vers le développement socio-économique du continent africain, on connaît mal la réalité des processus d'insertion de ces outils et leurs impacts en particulier sur les reconfigurations du pouvoir et des territoires. En effet, le développement de ces technologies pose un défi dans la mesure où elles diffèrent profondément des réseaux matériels de communication « traditionnel » sur lesquels s'est fondé le développement industriel des pays africains. Elles modifient profondément les règles de fonctionnement de ces sociétés (culture, perception, comportement). L'accès aux services de ces technologies notamment la téléphonie mobile coûte extrêmement cher alors que la moitié de la population reste pauvre. Les plateformes réseaux détenues jalousement par les occidentaux souffrent de nombreuses défaillances particulièrement le service offert qui est de qualité médiocre et ce à des tarifs extrêmement élevés.

Pourtant d'autres initiatives ont émergé dans certains pays africains et ont incontestablement rencontré d'énormes succès chez les usagers. On peut en citer par exemple, la Tunisie, où l'enregistrement en ligne des candidats aux examens scolaires illustrent les avantages pour des citoyens vivant dans des régions éloignées, car l'enregistrement en ligne leur permet d'éviter l'investissement significatif en temps et en ressources exigé pour faire cela en personne.

Au Cap Vert, les citoyens et les entreprises peuvent maintenant obtenir facilement les certificats publics en ligne, y compris des actes de naissance et des certificats d'enregistrement d'entreprise, avec le même niveau de sécurité et d'authenticité que les documents papier traditionnels (Napo Sonhaye, 2014). Ceci exige simplement un identifiant ID, un mot de passe, et un paiement en ligne des honoraires. Ces dispositifs ont clairement eu des résultats inédits en termes de niveaux de satisfaction des citoyens envers le gouvernement.

Les projets relativement simples, tels que les projets somaliens de cartes d'e-Passeports et d'e-Identité au Burkina Faso, ont pour conséquence des documents qui sont hautement sécurisés et internationalement conformes, et sont également plus accessibles pour les citoyens que les passeports et les cartes d'identité traditionnels. Dans le cas de la Somalie, l'e-Passeport s'autofinance désormais et constitue ainsi une source additionnelle de revenu pour le gouvernement. L'Égypte a lancé un projet de carte de famille, liant une base de données réunissant des profils familiaux avec des subventions d'État pour des produits alimentaires. L'initiative a permis une réduction de 20% des articles alimentaires subventionnés, en même temps qu'une épargne pour les petits commerçants (Napo Sonhaye, 2014). En outre, de nouveaux articles subventionnés ont été présentés suite à une meilleure compréhension des attentes du client.

En termes de retour sur investissement, il y a une raison claire pour lancer des paiements en ligne. L'erreur humaine et les montants incorrects de paiement sont bien plus rares dans des transactions électroniques. En outre, les paiements en ligne sont meilleurs marché pour chaque transaction. Le Cap Vert a ainsi vu l'augmentation de revenus depuis que le paiement électronique pour des services publics a été installé, permettant d'effectuer les paiements depuis une carte de crédit, une caisse automatique ou en ligne.

La Somalie, un pays ravagé par ailleurs par la guerre, était un des premiers pays en Afrique à utiliser l'e-passeport et un système de gestion de cartes d'identité.

Au Burkina Faso, une application mobile a été développée pour enregistrer les actes de naissances dans les villages reculés dépourvus de services publics pour remplir cette tâche. Les initiatives sont nombreuses et on ne saurait les énumérer toutes.

Au cours de ces dernières décennies, l'usage de la téléphonie mobile et d'Internet, a connu un développement sans précédent en Afrique. La rapidité avec laquelle les Africains ont adopté ces technologies et leur prolifération sur le continent ont suscité aussi bien chez les organisations internationales que les décideurs politiques, un immense espoir pour l'entrée de l'Afrique dans le « village planétaire » et les TIC comme un moyen de sortir le continent de la marginalisation et de la pauvreté (Alzouma, 2008).

Avec plus de 80 % de taux de pénétration mobile/souscription à un abonnement mobile, l'Afrique est aujourd'hui le premier continent en matière d'usage de la téléphonie mobile (UIT, 2019).

Cependant, il est indispensable de souligner que la mise en œuvre de ces initiatives nécessitera en amont l'identification des besoins et attentes des citoyens pour une meilleure intégration de ces dispositifs (e-administration, e-gouvernance, e-commerce, etc.) dans le tissu socio-économique du pays (Maidakouale & Kiyindou, 2015). Dans le cas du Niger, il est indispensable, voire urgent de penser à la mise en place de ces dispositifs numériques, pour éviter des problématiques éducatives, universitaires et économiques actuellement en cours. Aujourd'hui, les cours et certaines activités importantes sont en arrêts et pourtant aucune solution technologique crédible n'est envisagée pour accompagner les étudiants et les scolaires à poursuivre leurs cours. Une bonne volonté politique axée, pas seulement sur les seuls dispositifs numériques, mais aussi sur le contenu, en partenariat avec les opérateurs téléphoniques devrait permettre un sursaut pour le secteur scolaire et universitaire.

Références bibliographiques

- Alzouma, G. (2008). Téléphone mobile, Internet et développement : L'Afrique dans la société de l'information ? *Tic & société, Vol. 2, n° 2*. <https://doi.org/10.4000/ticetsociete.488>
- Castells, M. (1998). *L'ère de l'information : Tome 1* (Vol. 2). Fayard.
- Cheneau-Loquay, A. (2008). Rôle joué par l'économie informelle dans l'appropriation des TIC en milieu urbain en Afrique de l'Ouest. *Netcom, 22-1/2*, 109-126.
<https://doi.org/10.4000/netcom.2013>
- Maidakouale, I., & Kiyindou, A. (2015). *Usages des technologies numériques mobiles chez les jeunes entrepreneurs au Niger : Cas de Niamey* [Mémoire de master II - Recherche Communication, réseau et société]. Université Bordeaux Montaigne. Bordeaux, France.
- Mattelart, T., Parizot, C., Peghini, J., & Wanono, N. (2015). Le numérique vu depuis les marges. *Journal des anthropologues, 142-143*, 19.
- Napo Sonhaye, K. (2014). *Rôles des technologies de l'information de la communication dans l'établissement du contact direct avec les citoyens*. 142.